

Démarche	: Saisine de la commission départementale de conciliation des baux d'habitation de Paris
Organisme	: Commission de conciliaton des baux d'habitation de Paris

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

La commission départementale de conciliation (CDC) aide propriétaire (bailleur) et locataire à trouver une solution amiable à leur litige. Selon le type de litige (état des lieux, décence...), il peut être obligatoire de saisir la CDC avant de faire appel au juge. La CDC intervient gratuitement.

Avant d'entamer la démarche nous vous invitons à consulter la notice avec les pièces justificatives à fournir.

**En raison du nombre important de saisines, le délai d'instruction des dossiers est allongé de plusieurs mois. Nous vous remercions de votre compréhension.**

## Informations nécessaires à la saisine dématérialisée de la Commission Départementale de Conciliation des Baux d'Habitation de Paris

### Identité du demandeur

Mme

M.

### Nom

### Prénom

### Adresse

Adresse postale

# Saisine de la commission départementale de conciliation des baux d'habitation de Paris

## Numéro de téléphone

## Adresse de messagerie

## Qualité - vous êtes

Veuillez choisir dans la liste

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Locataire
- Propriétaire
- Mandataire
- Association de locataires

## En cas de colocation

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

## Identité du colocataire 1

- Mme

- M.

## Nom du colocataire 1

## Prénom du colocataire 1

## Adresse du colocataire 1

Adresse postale

## Adresse de messagerie du colocataire 1

## Numéro de téléphone du colocataire 1

## Identité du colocataire 2

- Mme

- M.

## Nom du colocataire 2

# Saisine de la commission départementale de conciliation des baux d'habitation de Paris

**Prénom du colocataire 2**

**Adresse du colocataire 2**

Adresse postale

**Adresse de messagerie du colocataire 2**

**Identité du colocataire 3**

Mme

M.

**Nom du colocataire 3**

**Prénom du colocataire 3**

**Adresse du colocataire 3**

Adresse postale

**Adresse de messagerie du colocataire 3**

**Identité de la partie adverse**

Mme

M.

**Nom**

**Prénom**

**Adresse Postale**

# Saisine de la commission départementale de conciliation des baux d'habitation de Paris

Numéro de téléphone

Adresse de messagerie

## Qualité

Veuillez choisir dans la liste

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Locataire
- Propriétaire
- Mandataire
- Association de locataires

S'il y a lieu : Gestionnaire du logement : (Administrateur de bien ou Agence immobilière) :

Nom ou raison sociale

Nom et Prénom du chargé de gestion

Adresse postale

Numéro de téléphone

Adresse de messagerie

## II – Le logement concerné

### Type de location

Veuillez choisir dans la liste

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- La location est vide
- La location est meublée

### Adresse complète

Nom de résidence – numéro de bâtiment ou d'entrée – numéro et nom de rue

# Saisine de la commission départementale de conciliation des baux d'habitation de Paris

Commune

La commission de conciliation de Paris n'est compétente que pour les locaux d'habitation situés à PARIS.

## Description du logement

Veuillez choisir dans la liste

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Appartement

Maison

## Typologie du logement

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

T1

T2

T3

T4 et +

## Surface en m<sup>2</sup>

## Locaux accessoires

(cave – garage – terrasse/balcon – jardin – Piscine...)

## Durée d'occupation / Date d'entrée

## Durée d'occupation / Date de sortie

## Location toujours en cours

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## III – Le bail

### Date de signature du bail

### Date d'effet

### Durée du bail

### Date d'échéance du bail

A mentionner obligatoirement en cas de litige lié au loyer. Indiquez s'il y a une éventuelle divergence entre le bailleur et

**Saisine de la commission départementale de conciliation des baux d'habitation de Paris**  
le locataire sur cette date.

**Montant du loyer hors charges**

Précisez s'il s'agit d'un forfait ou de provisions (pour les litiges liés aux charges)

**Montant des charges**

**Révision annuelle du loyer**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Montant du dépôt de garantie**

## IV – Les termes du litige

**Objet de la saisine**

**Pour le parc privé et le parc social**

**Etat des lieux (entrée et/ou sortie)**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Congé**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Restitution du dépôt de garantie**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Charges locatives**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Réparations locatives**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

# Saisine de la commission départementale de conciliation des baux d'habitation de Paris

## **Caractéristiques du logement décent**

Cochez la mention applicable

 Oui Non

## **Difficultés résultant de l'application des accords collectifs nationaux ou locaux**

Cochez la mention applicable

 Oui Non

## **Pour le parc privé uniquement**

### **Révision annuelle du loyer**

(art. 17-1 de la loi du 06/07/1989 et art. 30 de la loi du 23/12/86)

Cochez la mention applicable

 Oui Non

### **Réévaluation du loyer lors du renouvellement du contrat de bail**

(art. 17-2 de la loi du 06/07/89)

Cochez la mention applicable

 Oui Non

### **Encadrement des loyers - Loyer initial ou renouvelé**

(art. 140 de la loi 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique)

Cochez la mention applicable

 Oui Non

### **simulation de loyer**

Avant de saisir la commission nous vous invitons à réaliser une simulation sur ce site :

<http://www.referenceloyer.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

### **Complément de loyer (indiquer le montant)**

(art. 140 de la loi 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique)

Cochez la mention applicable

 Oui Non

### **Evolution du loyer des logements vacants**

(art. 18 de la loi du 06/07/1989)

Cochez la mention applicable

 Oui Non

**Saisine de la commission départementale de conciliation des baux d'habitation de Paris**  
**Fixation du nouveau loyer proposé au locataire dans le cadre d'un bail dit « de sortie de la loi de 1948 »**  
(art. 31 loi du 23/12/86)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Montant du loyer souhaité**

Indiquez le montant du loyer que vous souhaitez payer

**Termes du litige**

**Indication littérale du contexte et de la nature du litige**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Bail

Merci de privilégier le format PDF

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Etat des lieux d'entrée

Pour les litiges liés au dépôt de garantie

Merci de privilégier le format PDF

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Etat des lieux de sortie

Pour les litiges liés au dépôt de garantie

Merci de privilégier le format PDF

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Mise en demeure de la partie adverse

Merci de privilégier le format PDF

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Echanges entre les parties

Merci de privilégier le format PDF

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Diagnostic de performance énergétique (DPE)

Pour les litiges liés au loyer

Merci de privilégier le format PDF

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Autres

Merci de privilégier le format PDF

# Saisine de la commission départementale de conciliation des baux d'habitation de Paris

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pour les difficultés collectives - justificatif de la représentativité de l'association qui saisit la commission

Affiliation de l'association à une organisation

siégeant à la Commission nationale de concertation ou pièces démontrant que l'association représente au moins 10% des locataires de l'immeuble ou du groupe d'immeubles